Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

1er OCTOBRE 2009 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18058 **36**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Une preuve de cohésion et de solidité

Ego Perron

Albert Lanièce a été confirmé assesseur à la Santé et aux Politiques Sociales de l'Administration régionale. Je ne veux pas à travers ces mots m'étendre sur toutes les raisons qui ont amené notre Mouvement, à travers un choix qui a été approuvé presque à l'unanimité par notre Conseil Fédéral, à prendre cette décision. Il y en a plusieurs et en ces jours, en rencontrant les gens, les raisons qui ont porté l'Union Valdôtaine dans cette direction me semblent largement partagées par la population valdôtaine.
Il y a un aspect que je veux souligner à travers ces quelques mots. C'est le résultat complet, compact, du vote au Conseil de la Vallée par le groupe des élus et, évidemment, de toute la majorité. Je veux souligner cela parce que pendant les jours précédant la réunion du Conseil quand, à l'intérieur de notre Mouvement nous discutions et nous nous confrontions, certains journaux ne faisaient que présenter ce moment politique comme si l'on était partagé, comme si l'on était divisé, comme si - en notre sein - il n'y avait qu'un groupe de dissidents au lieu d'avoir des personnes qui pensent avec leur tête, qui ont leurs opinions et qui ont, légitimement, des opinons parfois différentes des autres.
C'est une façon de présenter les faits, de vouloir trouver des informations négatives, même là où il n'y en a pas et que je ne partage pas. Certains moyens de la presse, et notamment leurs rédacteurs, ne

sont pas, et nous le savons, très proches de l'Union Valdôtaine. Ils essayent presque exclusivement de raconter seulement, et souvent à leur façon, les aspects problématiques qui existent lors de certains passages.
Les jours précédant le vote, on parlait presque exclusivement du nombre de voix qui auraient manqué au Conseil pendant le vote du nouvel assesseur.
Tous ceux qui espéraient cela ont été déçus. Notre Mouvement et ses élus ont donné la preuve d'une grande harmonie, d'une grande maturité politique et d'un grand équilibre, d'une attitude sérieuse, en respectant pleinement les choix que le Mouvement avait décidés. Ce qui est normal, mais qui n'est pas toujours le cas au Conseil de la Vallée. Ce passage a été positif, correctement géré par le Mouvement qui a discuté, sereinement, en son sein, sans prendre de décisions à la dernière minute, un bon passage pour le monde Unioniste qui l'a apprécié et qui l'a partagé, ainsi que pour les Valdôtains et l'opinion publique en général.
Encore une fois, nous avons donné cours à une attitude qui a toujours été l'un des piliers de notre stratégie : stabilité politique et continuité administrative. Sans ces deux conditions, il n'y a pas la possibilité de faire des choix, de décider dans l'intérêt de toute la communauté et de programmer pour le futur.
L'Union Valdôtaine aujourd'hui est encore la garantie de cette stabilité politique et de cette continuité administrative, tant dans l'Administration régionale qu'au sein des Communes. Sans notre Mouvement, l'Administration régionale ne serait pas un point de repère pour tous les Valdôtains et pour leurs exigences et leurs besoins.

INDEX

Le programme de la Saison Culturelle 2009/2010
PAGES 4 et 5

* * * *

Gressan, le Conseil s'enflamme
PAGE 7

* * * *

Batailles de Reines, les résultats du concours éliminatoire de Gressan
PAGE 8

Le classement de rating de la Vallée d'Aoste est positive

La structure économique de la Région est solide

L'agence d'évaluation du crédit FitchRatings Italia spa a attribué à la Région Vallée d'Aoste, les classifications de rating "AA+" pour la période longue et, pour la période brève, "F1+", avec des perspectives stables.
Les résultats ont été présentés lundi 28 septembre par le président de la Région Augusto Rollandin et par l'assesseur aux finances Claudio Lavoyer.
«*Le rating* – a commenté le président Rollandin – *est un thermomètre qui aujourd'hui nous donne des signaux encourageants. L'agence de rating a analysé différents aspects : les résultats obtenus mettent en évidence que le tissu économique de notre Région a réussi à absorber la crise grâce également aux mesures anticrises qui ont été mises en place».*
Les agences de rating évaluent la situation financière et le mérite du crédit de sujets tels que gouvernements, états, sociétés, banques et d'autres encore : le jugement est exprimé avec un score alphanumérique qui représente la capacité du sujet de faire face à ses engagements selon les échéances préétablies.
Le classement concernant la période longue "AA+", amélioré par

rapport à celui de 2008, indique une "solvabilité élevée du débiteur, indépendamment des conditions de l'économie, et un excellent positionnement sur le marché".
Très bon aussi le résultat obtenu pendant la période brève: selon l'échelle d'évaluation, en effet, "F1+" est le meilleur résultat possible. Le rating considère le Statut spécial de la Vallée d'Aoste, duquel dérive la solidité des résultats opérationnels, le niveau modéré de la dette pour les crédits et les emprunts et l'économie locale solide et diversifiée.
«*L'autonomie de notre Région* – a expliqué Rollandin – *nous a permis d'intervenir rapidement et efficacement : la Vallée d'Aoste a été la première région italienne qui a mis en marche les mesures anticrises, en permettant de s'orienter vers la reprise de l'économie.*
L'évaluation de FitchRatings, ayant aussi analysée cinq bilans, celui de prévision et la réforme comptable que la Junte a entrepris, nous assure donc une certaine tranquillité pour l'avenir».

Denis Falconieri

Il est coupable !

Djeyar

Il est coupable. Il est gravement coupable. L'accusation portée par un article de « La Stampa » contre notre président Ego Perron est juste : il est coupable d'avoir écrit un éditorial, dans le n° 34 du « Peuple Valdôtain », dédié aux rapports de l'Union Valdôtaine avec les peuples frères, au lieu de se lancer dans la polémique au goût du jour. Il est coupable de ne pas avoir alimenté le cancan médiatique monté autour de l' « affaire Assessorat à la Santé », par des déclarations fracassantes pour ou contre le maintien d'Albert Lanièce à la charge d'Assesseur. En violant la règle-base de la politique « gridata » à l'italienne (qui trouve pourtant, chez nous aussi, d'illustres adeptes), il n'a émis aucun communiqué abracadabrant qui aurait permis aux journalistes friands de polémiques et de « malaises » de titrer leurs articles « L'Union spaccata » ou « Duello nell'UV ». Rien de tout cela. Il a travaillé discrètement pour que les différentes opinions légitimement présentes au sein des sections et du groupe des élus puissent s'exprimer et se confronter, pour aboutir à une décision autant que possible partagée. Le Mouvement et ses élus ont collaboré à cet effort, et tous ensemble nous sommes enfin parvenus à une solution raisonnable, qui n'est pas pour contenter tout le monde (c'est toujours impossible !), mais qui a été jugée la meilleure dans l'intérêt de la Vallée d'Aoste et de l'Union Valdôtaine.
Le président Perron n'a donc aucune excuse : il est bel et bien coupable d'avoir agi dans l'intérêt de la Région et du Mouvement : ce qui représente sans doute, aux yeux de nos adversaires, une faute impardonnable ; et les réactions hargneuses, agacées et vaguement hystériques de certains le prouvent clairement.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Les journaux regorgent d'histoires de braves gens pris en otages à la banque par des gangsters, mais ils restent muets sur les cas, pourtant plus fréquents, de clients pris en otages pas leur banquier».

ROLAND TOPOR

Face à la crise économique

Nouvelles du Sénat

Fraude fiscale, loi en faveur des handicapés et RU 486

Antonio Fosson

Ce devait être un décret anti-crise, qui modifiait les "erreurs" contenues dans le document approuvé précédemment avec un recours à la confiance pendant le mois de juillet, en tenant compte des observations que les contestataires, dont nous faisions également partie, avaient faites.
Au contraire, avec un procédé atypique un texte complètement différent avait été proposé concernant les capitaux déplacés clandestinement à l'étranger. Ceux-ci seront, en effet, pour les ramener en Italie, taxés seulement de 5% par rapport à leur valeur alors que le travail de chaque citoyen, ses revenus, est proportionnellement taxé beaucoup plus. A cela s'ajoute que dans le décret approuvé au Sénat est prévue une impunité pour ceux qui ramènent ces capitaux, qui sont souvent le fruit d'une fausse déclaration dans le bilan, acquis parfois par des pouvoirs occultes, par la mafia et sur lesquels les impôts n'ont pas été payés : et plus qu'une lutte contre la fraude cela semble être une rémission pour combler le déficit du bilan italien en difficulté mais également une grave offense envers les honnêtes gens.
Certes, ce pragmatisme amènera des fonds qui nous aideront à dépasser la crise mais on ne peut pas ne pas mettre en évidence que pour accomplir cela nous nous rabaissons véritablement et j'ai donc voté contre.
Nos amendements concernant ce même décret contre la crise ont été, au contraire, recalés qui proposaient, pour défendre nos prérogatives, d'éliminer de l'article 22 notre participation au fonds sanitaire national comme cela était prévu, sans que la mesure ait été concordée (comme le prévoit l'article 27 du texte récemment approuvé sur le fédéralisme fiscal).
En commission "Questions Régionales" a été approuvée, et j'en étais le porte-parole, une proposition de loi qui prévoit un départ en préretraite pour les parents d'une personne gravement handicapée non hospitalisée, assistée jour et nuit par un parent. C'est une norme que nous avions déjà étudiée également en Vallée d'Aoste quand j'étais assesseur à la Santé, qui aide de manière significative dans la bonne direction les personnes handicapées. Ayant été approuvé à l'unanimité, nous espérons que le chemin pour l'approbation du document soit rapide.
Enfin, en Commission Santé, après plusieurs discussions, une enquête cognitive a été lancée sur les effets de la pilule RU 486

(dite "pilule du lendemain") récemment commercialisée. Je pense qu'une enquête scientifique correcte sur son utilisation au sein des hôpitaux, sur les parcours d'assistance et sur les problématiques soulevées par les femmes qui l'ont essayée, sera particulièrement utile aussi pour les nouvelles situations qui en découlent par rapport à la prévention et aux réglementations prévues par la loi "194" (Loi qui légalise et réglemente l'avortement).

NOUVELLES EN BREF

ENVIRONNEMENT :
LA VALLÉE D'AOSTE ADHÈRE À LA SEMAINE EUROPÉENNE SUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS
Par des actions inspirées et centrées sur des projets de divulgation dans le cadre de la minimisation des déchets, la Vallée d'Aoste participera à la Semaine Européenne pour la Réduction des Déchets, qui se tiendra du 21 au 29 novembre dans le cadre du programme de la Commission Européenne Life, comme l'a annoncé l'assesseur régional à l'Environnement Manuela Zublena, le 14 septembre dernier, durant la troisième réunion de l'Observatoire régional sur les déchets.
Le point de départ propose des initiatives faisant la promotion d'actions durables qui seront centrées sur la prévention de la production des déchets au début de la récolte, encourageant les citoyens et les personnes concernées à une plus grande attention envers les quantités excessives de déchets produites et par conséquent sur la nécessité de les réduire.
Parmi les autres points à l'ordre du jour, il y avait l'illustration d'initiatives pour la réduction des déchets et la mise à jour concernant l'acquisition d'un système web sur la gestion des déchets dédié à la récolte directe des données par voie télématique.

ENVIRONNEMENT :
ESPACE MONT-BLANC HÔTE DU COMPTOIR GRUÉRIEN SUISSE
L'espace Mont-Blanc, dont l'assesseur à l'Environnement de la Vallée d'Aoste, Manuela Zublena est le vice-président, sera au mois d'octobre l'hôte d'honneur de la 8ème édition du Comptoir gruérien à Bulle (Suisse).
Sur son stand animé de 65 mètres carrés, l'Espace Mont-Blanc accueillera les visiteurs pour présenter les actions concrètes de valorisation active de la montagne.
Des outils pédagogiques, comme la maquette 3D du Tour pédestre du Mont-Blanc, la diffusion d'un documentaire nature, une vitrine de minéraux du massif du Mont-Blanc ainsi que différents panneaux didactiques, permettront au grand public de découvrir les principaux enjeux du développement durable de toute une région transfrontalière.
Le Comptoir cette année se déclinera à l'enseigne de l'environnement et plus particulièrement de sa protection et les exposants sont invités à jouer la carte verte sur fond d'économie d'énergie et de propreté.

ROUTES DE GRESSAN ET DE COGNE
L'Assessorat des Ouvrages publics, de la Protection des Sols et du Logement public informe que, pour permettre les travaux de réalisation d'un rond-point à l'intersection des routes régionales n° 20 de Gressan et n° 47 de Cogne, au lieu-dit Chef-lieu dans la commune d'Aymavilles, a été établie l'institution d'un premier sens unique, en direction de Gressan, au km 7+374 et 7+250, sur la route régionale n° 20 et d'un deuxième, en direction de Cogne, au km 1+880 jusqu'au km 2, sur la route régionale n°47, avec déviation du trafic sur la variante provisoire.
Ces limitations resteront en vigueur jusqu'à 18h00, le dimanche 20 décembre 2009.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du 25 septembre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé l'introduction de la comptabilité analytique et du contrôle de gestion au sein de l'Administration régionale à la suite des résultats du projet d'expérimentation y afférent.
AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Aux termes de la loi régionale n° 32/2007 modifiée, l'Exécutif a décidé d'octroyer des aides – pour un montant de 24 828 000 euros environ - à 11 consortiums d'amélioration foncière en vue de la réalisation de travaux dans le cadre du Plan de réorganisation foncière, pour la période 2009/2012. Par ailleurs, il a entériné le Programme des travaux et sélection des projets pour la programmation 2009 et approuvé l'attribution de subventions à 23 bénéficiaires au titre de la construction et de l'aménagement d'infrastructures rurales. Il a engagé à ce titre une somme de 2.753.000 euros.
ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Le Gouvernement a défini la convention entre la Région et le Conseil permanent des collectivités locales en vue de la poursuite du projet Guichet unique.
Il a également fixé les critères d'évaluation supplémentaires relatifs aux prescriptions minimes prévues par le décret interministériel du 25 novembre 2008 du Ministère de l'environnement et de la protection du territoire et de la mer, aux fins de l'admissibilité des demandes de financement bonifié à valoir sur le fonds Kyoto.
BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
L'Exécutif a approuvé la transmission au Conseil régional du projet de loi « Réglementation de l'impôt régional sur les formalités de transcription, d'inscription et de mention relatives aux véhicules immatriculés au registre public des véhicules automobiles (IRT), abrogation du règlement régional n° 7 du 30 novembre 1998 ».
ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a approuvé la réalisation du projet *A scuola di Lumo* qui sera proposé aux élèves de l'école maternelle durant l'année scolaire 2009/2010.
Il a également défini l'organisation d'une manifestation destinée aux dirigeants, aux enseignants, aux élèves et aux parents des écoles primaires et des écoles secondaires du premier et du second degré, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, prévue le 16 octobre 2009.
OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le volet technique du projet préliminaire relatif aux travaux de réfection et de mise aux normes de l'installation électrique (mise à la terre et installations d'urgence) de la piscine couverte *Giomein* (Valtournenche) appartenant à la Région, a été approuvé.
L'Exécutif a par ailleurs défini le projet exécutif des travaux de construction des trottoirs le long de la route régionale n° 17 de Roisan, au hameau Closellinaz.
TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Les critères et les modalités d'évaluation de l'activité des sujets qui requièrent le titre de technicien en acoustique environnementale ont été définis et seront soumis au Conseil permanent des collectivités locales afin d'atteindre un accord.
TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a approuvé le versement du solde du financement en faveur des consortiums et des associations de professionnels du tourisme ; une somme de 200.000 euros a été engagée à ce titre.
Des aides en capital d'un montant de 95.000 euros ont été octroyées à 8 entreprises touristiques et hôtelières, ainsi qu'à 10 entreprises commerciales.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Jeudi dernier, 17 septembre, une réunion de l'association féminine de l'Union Valdôtaine

Entraide des Femmes, une activité qui ne s'arrête jamais

Les femmes dans le monde de la politique. Pas toujours un rôle facile à remplir, parce que les femmes – elles – s'occupent d'un tas de problèmes que le "sexe fort" ne voit même pas.

« Et la politique n'est pas seulement le fait de discuter des grands thèmes, mais surtout de savoir résoudre les petits problèmes de tous les jours. Et ça, vous en conviendrez, ce sont les femmes qui le font le mieux ».

Voilà les mots d'Anna Bioley, présidente de l'Entraide des Femmes Valdôtaines qui vient de se réunir au siège de l'Union Valdôtaine jeudi dernier, 17 septembre. L'occasion de faire le point sur les projets de l'Entraide qui sont en chantier, mais aussi du moment approprié pour parler du rôle important de la femme dans la vie de la communauté et dans le domaine politique.

« Bien souvent, on décide que ce sont les hommes qui doivent détenir le pouvoir. Heureusement, en Vallée d'Aoste, on vit une situation différente, une situation qui permet à trois femmes valdôtaines de l'Union de participer aux séances du Conseil régional et de prendre des décisions pour le bien de notre région. Des décisions qui, grâce à nos représentantes, proposent également, dans le cadre politique valdôtain, un point du vue féminin ».

L'absence, à cette réunion de l'Entraide, de Manuela Zublena, Hélène Impérial et Emily Rini est justifiée

par la session du Conseil de la Vallée qui est en train de se dérouler place Deffeyes.

Il y a d'autres absences, bien sûr, qui peuvent être justifiées par le rôle de la femme au sein de sa propre vie familiale : un rôle central et fondamental qui est aussi important que celui de la politique.

Le débat, malgré tout, peut commencer. Les projets principaux sont en tout deux.

Le premier concerne les Eco Musées, et la possibilité d'en créer un à Aoste pour permettre aux artistes de la ville et des pays de la périphérie de travailler dans des structures modernes et dans les meilleures conditions. Le projet, nommé Ethno-Lab, n'a pas encore commencé, parce que la matière des Eco Musées est dépourvue de loi. *« Dès qu'il y aura des nouveautés législatives par rapport à ce projet, on tentera de faire démarrer le chantier »* a dit encore Anna Bioley.

Autre matière, celle des "Saveurs de Hauteur", qui sera probablement évaluée dans la réunion du 27 novembre prochain. *« Il s'agit d'un projet que l'on espère entamé avec l'Espace Mont-Blanc, et avec la collaboration également du Cna et des communes de Pré-Saint-Didier, Morgex et Courmayeur. Un projet qui veut rapprocher une politique de l'environnement avec celle plus pragmatique des Communes »*.

Un bilan sur l'initiative "La Fête du Printemps" a été fait*: « Le 21 mars dernier, à l'occasion du début du printemps, on a exposé un tas d'écrits et de photos qui ne sont qu'un petit aperçu du travail accompli par l'Entraide des Femmes Valdôtaines »*.

La prochaine réunion de l'Entraide est fixée à vendredi 30 octobre prochain, à 18 heures, au siège central de l'Union Valdôtaine.

Toutes les femmes valdôtaines qui voudront y participer seront les bienvenues.

f.d.

Ecole populaire de Patois : derniers jours pour s'inscrire

Le patois : une richesse du point de vue culturel

Jusqu'au 10 octobre, on peut s'inscrire aux cours du projet "Ecole populaire de patois" organisés par l'Assessorat de l'Education et de la Culture de la Région.

« *L'école populaire de patois* – a commenté l'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin – *est l'un des moyens que l'Assessorat utilise pour la promotion, la diffusion et le plein essor du patois, véritable langue du cœur des Valdôtains. Il est important d'investir sur les jeunes pour conserver cette langue vivante dans notre région, qui est la seule où l'on parle encore le patois* ».

La session 2009/2010 propose plusieurs possibilités selon le niveau de connaissance du patois et selon l'âge.

Pour les adultes, les cours du soir d'expression orale, deux heures le mardi et le jeudi pendant vingt semaines, celui de graphie et de réflexion sur la langue, deux heures le mardi ou le jeudi pour un total de quarante heures, et, enfin, celui de théâtre, réservé aux personnes ayant déjà suivi les cours de l'Ecole, quarante heures de leçon le mercredi de 20h30 à 22h30.

Pour les enfants, un cours de théâtre, le vendredi de 17h à 19h pendant vingt semaines, conjuguera l'apprentissage de la langue avec la récitation.

« *Pour les jeunes, la connaissance de plusieurs langues* – a continué

Viérin – *représente une richesse du point de vue culturel et une opportunité linguistique en plus, le patois n'est pas en compétition avec d'autres langues* ».

Le calendrier de l'Ecole pour cette année est enrichi par les "Bains de langue", des stages intensifs de patois, qui se dérouleront, à Arnad, du 13 au 15 novembre, à Saint-Oyen, du 26 au 28 février, et à Valgrisenche, du 28 au 30 mai.

« *Les Bains de langue* – a expliqué l'Assesseur – *ne seront pas seulement des cours intensifs, mais représenteront aussi des moments d'agrégation sur des thèmes concernant la civilisation valdôtaine et une occasion pour connaître notre territoire* ».

Comme d'habitude, à l'occasion de la soirée de clôture, à la fin du mois d'avril, les petits acteurs et le groupe du cours de théâtre pour les adultes présenteront un spectacle théâtral.

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!

tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE
Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura
e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione
senza opere murarie
beneficiando del
contributo regionale per il
contenimento energetico

GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Gidea

MUSUMECI S.P.A.

LE BILAN DES MANIFESTATIONS ESTIVALES

La satisfaction se lisait sur le visage de l'assesseur à la Culture Laurent Viérin entouré de son équipe de collaborateurs lorsqu'il a annoncé, la semaine dernière, un bilan positif à savoir plus de 326.000 présences aux différentes initiatives proposées par la saison culturelle estivale qui vient de s'achever.

Mais plus qu'un compte rendu exhaustif par catégories regroupant les événements, les châteaux et les sites archéologiques et enfin les expositions, avec chiffres à l'appui, ce bilan est avant tout un moyen de comprendre ce qui fonctionne en Vallée d'Aoste du point de vue du tourisme culturel et, bien évidemment, de déterminer en termes d'investissements assez conséquents sur quel type d'initiatives l'Assessorat devra miser l'année prochaine. D'autre part, l'assesseur a encore rappelé le concept du produit unique et d'un travail à 360° que l'Assessorat veut renforcer et qui, cette année, a permis la création d'une brochure unique des Evénements et des Expositions durant l'été. A cela s'ajoute une collaboration étroite entre les différents Assessorat régionaux comme celui du Tourisme, la ville d'Aoste et le territoire.

Par conséquent, d'après les informations recuellies, c'est le domaine historique qui remporte le plus de succès auprès du public et des touristes qui ont visité les châteaux (154.824 visiteurs) et les sites archéologiques (67.196) du mois d'avril au mois de septembre avec au total 222.020 présences. Du côté des événements avec un total de 60.050 présences, c'est sans aucun doute *Celtica* organisée du 9 au 12 juillet qui en tête du classement avec 28.000 présences suivi d'*Aosta Classica* qui comptent en tout 8.000 spectateurs. Enfin, les expositions qui ont été organisées sur tout le territoire régional ont enregistré un total de 44.845 présences et c'est Bard qui est en tête avec 6.259 personnes, suivi de *la Valle dei fumetti* au château d'Ussel (5.737 visiteurs).

Agnès Uzan

115 événements jusqu'au mois de mai. Charaban, Printemps théât

Saison, départ le 15 octo

Quarante-et-un événements au tableau, douze conférences et trois manifestations collatérales. Et encore 59 films. Au total, 115 rendez-vous culturels sur 228 jours.

C'est ça la Saison Culturelle 2009/2010 de la région Vallée d'Aoste, présentée mardi dernier, 29 septembre, dans le salon du Palais régional très attendue par le public venu nombreux et par les journalistes.

Le premier spectacle, c'est la pièce "Miserabili - Io e Margaret Thatcher" de Marco Paolini et des "Mercanti di Liquore" ; conclusion le 22 mai avec l'exhibition du cœur "Aleksandrov" de l'armée russe.

La Saison, c'est tout cela. Les secteurs sont différents, bien sûr.

Les évènements principaux – ceux que vous voyez dans le box à la

Abonnements

Pleine Saison € 220,00

Cinema Aosta		**Musical&Danza**	
Plein tarif	€ 108,00	Plein tarif	€ 40,00
Tarif réduit	€ 78,00	Tarif réduit	€ 32,00
Cinema Verrès		**Tuttomusica**	
Plein tarif	€ 42,00	Plein tarif	€ 119,00
Tarif réduit	€ 28,00	Tarif réduit	€ 90,00
Tuttoteatro		**Leggera**	
Plein tarif	€ 90,00	Plein tarif	€ 66,00
Tarif réduit	€ 68,00	Tarif réduit	€ 54,00
Rideau		**Classica e dintorni**	
Plein tarif	€ 42,00	Plein tarif	€ 30,00
Tarif réduit	€ 30,00	Tarif réduit	€ 24,00
Sipario		**Musiche dal mondo**	
Plein tarif	€ 80,00	Plein tarif	€ 45,00
Tarif réduit	€ 60,00	Tarif réduit	€ 36,00

Pleine Saison
Confirmations du 30 septembre au 2 octobre ;
Nouveaux abonnements à partir du 12 octobre.

Théâtre
confirmations du 3 au 10 octobre.
Nouveaux abonnements "TuttoTeatro"
et "Sipario" du 20 au 23 octobre ;
nouveaux abonnements "Rideau"
du 13 au 29 octobre.

Musique
confirmations du 16 au 19 octobre.
Nouveaux abonnements "Tutto Musica"
et "Musica Leggera" du 20 au 23 octobre ;
nouveaux abonnements "Musiche dal Mondo"
et "Musica Classica" du 20 octobre au 10 novembre.

Musical et Danse
confirmations et nouveaux abonnements
du 20 octobre au 10 novembre.

Cinéma
du 30 septembre au 28 octobre

La saison musicale s'ouvrira avec l'hommage de Cristiano De André à son père Fabrizio. Théâtre : "Fu…turismi" avec Elio de "Elio e le Storie Tese"

Tiziano Ferro : rendez-vous le 7 décembre

Votre agenda dans une main, votre crayon dans l'autre : c'est le moment de prendre note des rendez-vous les plus importants de la Saison Culturelle 2009/2010.

Une Saison Culturelle qui atteint le quart de siècle – vingt-cinq ans de vie, joyeux anniversaire ! – s'offre une star comme Tiziano Ferro.

L'artiste romain n'a pas besoin de présentation : artistiquement c'est sa chanson "Xdono" qui l'a fait décollé, c'était en 2001, mais il y a aussi d'autres succès "Rosso relativo" et "Stop ! Dimentica". En 2009 est sorti son album "Il regalo più grande", suivi par le tour italien et international qui n'a fait qu'augmenter le nombre de ses fans.

Et ce seront sûrement beaucoup de fans qui se rendront au Palais Saint-Vincent dans la soirée de lundi 7 décembre pour entendre la voix mélodieuse de l'artiste italien.

C'est, en effet, la continuité de la tradition récente d'ouvrir le mois de décembre avec une grande vedette. En 2006, ce fut Luciano Ligabue, en 2007 Max Pezzali, l'année dernière Zucchero.

Et c'est aussi la tradition de terminer la Saison avec un "big" des années passées, un grand chanteur qui – âge à part – réussit encore à nous émouvoir. Il y a six mois, ce fut Paolo Conte ; maintenant c'est le tour de Lucio Dalla, l'un des plus grands "auteurs-compositeurs et interprètes" que la chanson italienne n'ait jamais connu.

Et au milieu de tout cela, un tas d'autres rendez-vous.

Voyons-en, secteur par secteur, les principaux.

Musique

En effet, l'ouverture de la saison musicale est réservée à l'un des plus grands noms – peut-être le plus grand – de la chanson italienne : De André. Pour le dixième anniversaire de la mort de Fabrizio De André, ce sera son fils Cristiano qui interprétera au Val d'Aoste – plus précisément à Saint-Vincent – les magnifiques chansons pleines de sentiments de "Faber". A côté de lui aussi Massimo Bubola, grand musicien qui avec papa De Andre écrivit beaucoup de chansons, comme "Una storia sbagliata" et "Don Raffaè". Le 10 novembre au Giacosa "Fu…turisti", un spectacle qui conduira le public à travers les cent ans de vie du fu-

turisme. A interpréter le tout Stefano Belisari, mieux connu comme Elio de "Elio e le Storie Tese", l'un des personnages "contre" des quinze dernières années.

Autre nom d'un certain niveau celui de Simone Cristicchi (27 mars, Giacosa), autre chanteur romain auteur de "Studentessa universitaria", chanson qui n'a pas été présentée au Festival de Sanremo 2003 mais également célèbre, ou "Vorrei cantare come Biagio Antonacci".

Théâtre

L'ouverture de la saison théâtrale sera faite par l'un des personnages les plus controversés du moment. Il s'agit bien de Marco Paolini, avec son spectacle "Miserabili - Io e Margareth Thatcher". Des monologues, des narrations et des chansons avec les copains de toujours "Mercanti di Liquore" (le groupe avec lequel il a composé l'album "Sputi"), qui feront sûrement rire et réfléchir les spectateurs.

Quelques jours plus tard, jeudi 29 octobre, au Giacosa, ce sera encore de l'humour avec Pierre Palmade, l'un des acteurs les plus talentueux de France, qui jouera le rôle d'un humoriste en crise. Avec le sourire, des thèmes importants et délicats comme l'homosexualité, le travail et la famille seront abordés.

f.d.

tral et l'orchestre du Val d'Aoste sont les manifestations collatérales

obre avec Marco Paolini

page 5 et qui sont expliqués plus dans le détail dans l'article de la page 4 – sont divisées, en effet, par sections : "Théâtre", "Musique", "Musical et Danse" et "Opérette".
Il y a encore des conférences, organisées toujours par l'Assessorat régional de la Culture. La première est celle de mardi 27 octobre, à la bibliothèque régionale, concernant le phénomène social appelé "Facebook", expliqué par la sociologue Nina Testut. Mais aussi "Darwin et le monde moderne" (27 novembre), "Le Cervin - Histoire, rêves et passions" (15 janvier), "Les Ferrari de Fordighieri" (9 avril) et "Le futur de la civilité de la planète" (23 avril).
Les manifestations qui ne concernent pas directement la Saison Culturelle mais qui font sûrement partie du panorama culturel sont nombreuses.
La première est le Charaban, le théâtre populaire en patois qui sera mis en scène, cette année, du 23 au 28 novembre sur l'estrade du Giacosa d'Aoste pour la 41ème fois. Quatre pièces ont été préparés cette année par la plus célèbre compagnie de la Vallée d'Aoste : "Le volountou de la metressa" de Giorgio Celesia, "Le ten tsandzon et le mode étot" de Paola Vuyet, "Souprien vend son mayen" de Raymond Vautherin et "Lo Djablo", écrite par le syndic d'Arvier Walter Riblan.
Encore du théâtre de chez nous dès le mois de mars avec le "Printemps théâtral", qui prévoit onze soirées de rire avec vingt-deux compagnies des villages valdôtains. L'inauguration est fixée dans la soirée de vendredi 5 mars avec les "Béguio" et "Lé Fripòn" de Valtournenche, alors que la dernière soirée sera celle du 14 mai : sur l'estrade, cette fois, "La compagni di Teuille" de Morgex et "La bétise" d'Aymavilles.
Pour la musique, c'est certainement le rendez-vous avec les quatre concerts de l'orchestre symphonique juvénile du Val d'Aoste qu'il faut signaler. Le premier est celui du 26 janvier au Giacosa, avec le violoncelle de Stefano Cerrato. On passera, le 23 février, à Aymavilles avec les cornes de Guglielmo Pellarin, le 23 mars encore au Giacosa d'Aoste avec le violon de Laura Bertolotto pour en finir le 20 avril – toujours au Giacosa – avec le piano d'Alessandro Taverna.

François Domaine

Le programme de la Saison Culturelle 2009-2010

THÉÂTRE
Jeudi 15
et vendredi 16 octobre 2009
Théâtre Giacosa
Miserabili
Io e Margaret Thatcher
Jeudi 29 octobre 2009
Théâtre Giacosa
Le Comique
Mercredi 4 novembre 2009
Théâtre Giacosa
Tre studi per una crocifissione
Mardi 1er décembre 2009
Théâtre Giacosa
L'écume des jours
Vendredi 4 décembre 2009
Théâtre Giacosa
Le invisibili
Mercredi 13 janvier 2010
Théâtre Giacosa
I 39 scalini
Mardi 19 janvier 2010
Théâtre de la Ville
Le jour où Nina Simone
a cessé de charter
Mardi 2
et mercredi 3 février 2010
Théâtre Giacosa
Giorni felici
Jeudi 11 février 2010
Théâtre Giacosa
Pinocchiaccio
Lundi 15
et mardi 16 février 2010
Théâtre Giacosa
La Caccia
Jeudi 25 février 2010
Théâtre Giacosa
Victor Hugo mon amour
Mardi 2
et mercredi 3 mars 2010
Théâtre *Giacosa*
Die Panne
Mardi 16 mars 2010
Théâtre Giacosa
Exercices de style
Jeudi 8 avril 2010
Théâtre Giacosa
Italia - Brasile 3 a 2
Mardi 13 av ril 2010
Théâtre Giacosa
Chat en poche
Jeudi 15 avril 2010
Théâtre Giacosa
Vita di Anselmo d'Aosta

MUSIQUE
Vendredi 23 octobre 2009
Palais Saint-Vincent
De André canta De André
Samedi 7 novembre 2009
Cathédrale d'Aoste
Credo!
Mardi 10 novembre 2009
Théâtre Giacosa
Fu…turisti
Mardi 17 novembre 2009
Théâtre Giacosa
Vincent Delerm
Lundi 7 décembre 2009
Palais Saint-Vincent
Tiziano Ferro
Samedi 12 décembre 2009
Théâtre Giacosa
Grand corps malade
Samedi 19 décembre 2009
Cathédrale d'Aoste
JJ Hairston and Youthful Praise
Mardi 5 janvier 2010
Pont-Saint-Martin
Orchestre d'Harmonie
du Val d'Aoste
Jeudi 28 janvier 2010
Pont-Saint-Martin
The Real Group
Mardi 9 février 2010
Théâtre Giacosa
Oblivion show
Jeudi 18 février 2010
Théâtre Giacosa
Pensavo fosse Bach
Lundi 8 mars 2010
Théâtre Giacosa
Festiva l Strings Lucerne
Samedi 20 mars 2010
Palais Saint-Vincent
Paco De Lucia
Samedi 27 mars 2010
Théâtre Giacosa
Simone Cristicchi
Mardi 20 avril 2010
Théâtre Giacosa
Sinfonica
Mardi 27 avril 2010
Théâtre Giacosa
Guido Gressani
Quintet & Flavio Boltro
Dimanche 2 mai 2010
Palais Saint-Vincent
Lucio Dalla
Jeudi 13 mai 2010
Théâtre Giacosa
Patrick Mittiga
Samedi 22 mai 2010
Théâtre Romano
Coro Aleksandrov
dell'Armata Rossa

MUSICAL ET DANSE
Lundi 28 décembre 2009
Palais Saint-Vincent
La bella addormentata nel bosco
Mardi 29 décembre 2009
Palais Saint-Vincent
La Bayadère
Samedi 23 janvier 2010
Palais Saint-Vincent
Rhyth.Mix
Vendredi 12 mars 2010
Palais Saint-Vincent
Robin Hood

OPÉRETTE
Jeudi 7 janvier 2010
Théâtre Giacosa
La Principessa della Czardas
Lundi 22 mars 2010
Théâtre Giacosa
My Fair Lady

Laurent Viérin : «Qualité et variété»

La Saison Culturelle, 25 ans d'émotions

"La Saison : l'événement, la rencontre, la culture". Voilà le slogan de la Saison Culturelle 2009/2010 dont le lever de rideau est annoncé mardi 15 octobre prochain. Organisée comme d'habitude par l'Assessorat de l'Education et de la Culture, la Saison présente aussi pour cette édition, la vingt-cinquième, un bouquet très riche d'événements, qui vont de la musique au théâtre et du cinéma aux conférences.
« *Après avoir coordonné tous les événements de l'été, qui ont enregistré un grand succès auprès du public, avec 326.000 présences aux différentes initiatives proposées* – a commenté l'assesseur régional à la culture Laurent Viérin – *nous présentons aujourd'hui la vingt-cinquième édition de la Saison Culturelle, dont le programme s'annonce de premier plan, axé sur la qualité et la variété, afin qu'il puisse avoir une retombée sur toute la communauté* ».
Une offre culturelle qui a permis d'enregistrer une croissance constante dans le temps et une fidélisation élevée du public : pendant l'année 2008, les chiffres de participations aux spectacles ont augmenté de 4,2% par rapport à 2007, avec un total de 40.118 spectateurs.
« *A partir du mois d'octobre* – a continué Viérin – *beaucoup d'artistes de niveau national et international s'exhiberont. Tiziano Ferro, Lucio Dalla, Paco de Lucia, Cristiano De André sont les noms les plus connus, mais parmi ceux-ci on trouvera aussi des artistes locaux : on a voulu conjuguer l'élément local avec celui national, en donnant la possibilité aux artistes valdôtains de présenter leurs spectacles et de vivre un moment de croissance* ».
En outre, dans le calendrier, le respect en faveur du bilinguisme n'a pas été mis de côté : la Saison est aussi francophone, les pièces de théâtre et les variétés ont été donc choisies de telle façon que la moitié des spectacles soit en français.
Une édition qui se distinguera, cette année, par l'organisation du point de vue territorial, comme l'a annoncé l'Assesseur à la culture : « *L'offre sera diversifiée dans les contenus, mais aussi par rapport aux lieux : il faut que la Vallée d'Aoste vive la Saison. Certains rendez-vous se dérouleront à Aymavilles, à Pont-Saint-Martin, à Saint-Vincent, à Verrès, à Courmayeur et au théâtre romain d'Aoste pour que le lien avec le territoire et les réalités locales soit très étroit* ».
La volonté d'attirer le plus grand nombre possible de spectateurs, en s'adressant surtout aux jeunes, se comprend aussi du fait que les prix des billets resteront inchangés par rapport à 2008, et qu'ils seront à tarif réduit pour les jeunes et que les écoles valdôtaines auront la possibilité de les acheter également en bénéficiant d'une réduction au prix de cinq euros.

Denis Falconieri

Les analyses du Conseiller régional Alberto Crétaz

Indemnités pour les cultivateurs, les artisans et les commerçants

Le projet de loi modifiant la loi régionale n°20 du 21 avril 1981 Nouvelles normes pour la concession d'indemnité journalière pour hospitalisation en faveur des cultivateurs directs, des artisans et des personnes exerçant une activité commerciale a été approuvé à majorité par la cinquième Commission permanente Services sociaux

Le but de cette loi est d'intervenir à travers la concession – en faveur des artisans, des commerçants et des cultivateurs directs – d'une indemnité pour hospitalisation dépendant de maladies pour lesquelles aucune loi ne prévoit d'interventions.

Pour le Conseiller Alberto Crétaz, membre de la cinquième Commission permanente et rapporteur de ce projet de loi : *«le but de ce projet de loi est principalement d'introduire une indemnité journalière pour inaptitude temporaire absolue provenant d'une maladie ou accident n'impliquant pas de tiers ou n'étant pas pris en compte par d'autres lois.*
Les modifications que nous souhaitons apporter répondent à l'exigence de soutenir les personnes au cours des périodes de maladie ou accident, non liés au travail, et au cours de la post-hospitalisation, périodes durant lesquelles ces personnes ne sont pas encore en mesure de reprendre leur travail.»

Le montant de l'indemnité journalière pour inaptitude temporaire absolue provenant d'une maladie ou accident serait reconnue selon celui établi par le Gouvernement régional, pour l'année 2009, pour l'inaptitude temporaire absolue provenant d'un accident domestique en faveur des ménagères inscrites à l'ordre régional, qui est réévalué annuellement, par délibération du Gouvernement régional, sur base des variations du coût de la vie relevées par l'ISTAT. Le montant pour l'année 2009 est de 22,26 euros par jour.

En ce qui concerne les modalités d'attribution de ces indemnités, le Conseiller Alberto Crétaz précise : *«les modalités de concession de l'indemnité journalière pour inaptitude temporaire absolue provenant d'une maladie ou accident sont les suivantes :*
- *elle doit être demandée par la personne intéressée en fournissant aussi un certificat médical rédigé par un médecin de médecine générale dans un délai de 10 jours à compter du début de la maladie ou de la date de l'accident ;*
- *la Région effectue des contrôles sur l'état effectif d'inaptitude temporaire absolue des personnes auxquelles est attribuée l'indemnité par le biais des services compétents de l'USL.»*

Et le Conseiller régional de conclure : *«Je tiens à souligner qu'il s'agit là de dispositions uniques sur tout le territoire italien, en considérant aussi les autres régions autonomes, ce qui signifie que la Vallée d'Aoste peut-être considérée comme un modèle à suivre dans ce domaine. Le message politique est clair et fort. Durant les auditions qui ont eu lieu au sein de la cinquième Commission avec les représentants des divers secteurs intéressés, outre à l'approfondissement que l'argument en question demande vue son exclusivité, il est ressorti que tous les délégués ont apprécié et partagé les choix et les méthodes adoptés par le projet de loi en question.»*

Guides alpins et moniteurs de ski

La quatrième Commission permanente *Essor économique*, présidée par le Conseiller Diego Empereur, a exprimé sont avis favorable à l'unanimité sur le projet de loi de modification de la réglementation de la profession de guide et d'aspirant guide alpin en Vallée d'Aoste dont le Conseiller Salvatore Agostino est le rapporteur et sur le projet de loi règlementant la profession de moniteur de ski et les écoles de ski en Vallée d'Aoste dont le Conseiller Mauro Bieler est le rapporteur.

La Commission – explique le Président Diego Empereur –, *après avoir entendu les Associations intéressées ainsi que l'Assesseur régional au Tourisme, a pris acte d'une concertation entre les parties intéressées.*
En ce qui concerne les guides, il a été souligné qu'il s'agit d'une loi attendue outre à être un texte équilibré qui, d'un côté, tient compte des instances de l'Union valdôtaine des guides de haute montagne et, de l'autre côté, s'harmonise avec la loi-cadre nationale et avec la norme communautaire.
En ce qui concerne la réglementation sur les moniteurs de ski, la question sur laquelle nous légiférons concerne surtout le rapport avec les moniteurs de ski étrangers et nous avons appris avec satisfaction de la part du Président Cuc que ce texte représente un exemple positif aussi pour d'autres réalités au niveau national.
J'exprime mon appréciation pour l'avis positif et unanime de toute la Commission concernant ces deux projets de loi.»

PLAN TRIENNAL POUR LES LOGEMENTS RÉSIDENTIELS

La troisième Commission permanente *Aménagement du Territoire* a exprimé son avis favorable à majorité concernant le Plan triennal 2010/2012 pour les logements résidentiels.

Ce Plan, qui est à l'ordre du jour de la séance du Conseil de la Vallée des 7 et 8 octobre prochains, est un instrument qui concrétise du point de vue opérationnelle les choix de la majorité sur une matière aussi importante que le logement.

Ce premier Plan de programmation a parmi ces objectifs de réorganiser le système en donnant des compétences spécifiques aux divers organismes qui œuvrent dans le secteur du logement résidentiel. Un autre aspect important parmi les objectifs prioritaires de cette disposition est la politique de récupération du patrimoine existant en évitant donc la construction de nouvelles habitations. Est également prévu le maintien du soutien à la location en considération du fait que les requêtes pour accéder à ces fonds sont en continuelle augmentation.

Clôture du projet Tom Perry

Le Président Cerise à Cracovie

Le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, accompagné du Conseiller-secrétaire Enrico Tibaldi, se sont rendus à Cracovie le mercredi 30 septembre afin de prendre part à la cérémonie de clôture du projet « Tom Perry a piedi scalzi sui sentieri di Giovanni Paolo II. Le care montagne che parlano di Dio », à laquelle était également présent l'Archevêque de Cracovie, le Cardinal Stanislao Dziwisz.

Le parcours d'Antonio Peretti (Tom Perry) a débuté le 13 mai dernier à Piano Vetore, en passant par d'autres sommets italien du Gran Sasso et l'Adamello ainsi que par les villes d'Assisi et Rome où s'est déroulée l'audience générale du Pape. L'alpiniste aux pieds nus a fait étape en Vallée d'Aoste les 4 et 5 août 2009, plus particulièrement au monastère « Mater misericordiae » de Quart – où une lithographie de Jean-Paul II a été bénie – et au sanctuaire de Cunéy de Saint-Barthelémy.

«Le Conseil de la Vallée a soutenu cette initiative dès son commencement – a expliqué le Président du Conseil Alberto Cerise. *Il s'agit d'un projet qui voulait, d'une part, rappeler le message de Jean-Paul II sur la nécessité de redécouvrir le lien simple mais profond entre l'homme et la nature et, d'autre part, unir diverses régions du Sud au Nord à partir d'un dénominateur commun représenté par la montagne, à travers sa spiritualité et le fort rapport entre milieu montagnard et solidarité.»*

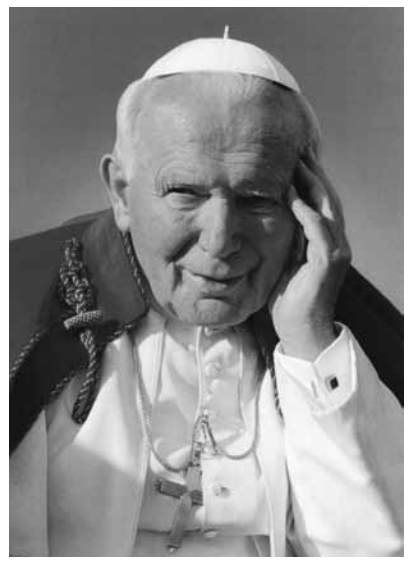

En bref

La cinquième Commission permanente *Services sociaux* a nommé la Conseillère-secrétaire Emily Rini rapporteur du projet de loi concernant la nouvelle réglementation des activités de transfusion et de la production des hémodérivés.

Le Conseil communal sera appelé à s'exprimer sur des thèmes très délicats : hôpital, viabilité et Caserne Testafochi

Un automne aux teintes intenses pour la Ville d'Aoste

Avec la reprise des travaux après l'été, le Conseil communal de la ville d'Aoste sera engagé sur plusieurs thèmes importants.
Le syndic Guido Grimod a illustré la situation pendant la conférence de presse de la Junte communale, qui a eu lieu jeudi 24 septembre : « *On commencera par l'un des points les plus importants pour l'essor d'Aoste : mardi 13 octobre, le Conseil sera appelé à voter la modification au plan d'urbanisation pour l'agrandissement de l'hôpital. Un sujet qui est très délicat, mais qui est fondamental pour la ville et la requalification de cette zone* ».
Les travaux, selon les dispositions prévues par l'Administration régionale, envisagent la construction d'un nouveau bâtiment, qui aura trois étages souterrains et trois en surface, entre les ailes nord et est, l'agrandissement et le réaménagement de quelques services et la réglementation des implantations.
Les autres arguments qui réchaufferont les séances du Conseil communal dans les mois prochains seront la disposition urbaine, l'approbation du budget pour l'année 2010 et du P.u.d. de la caserne Testafochi, qui deviendra une "Cité universitaire".
On ne peut pas oublier, enfin, le plan général du trafic d'Aoste, qui, selon l'accord pour rationaliser la circulation et améliorer l'environnement, envisage trois points fondamentaux : la transformation en zone piétonne de la zone de l'Arc d'Auguste, la fermeture à la circulation de l'avenue de Genève, qui sera interdite à cause des chantiers d'agrandissement de l'hôpital, et la fermeture de la rue Lexert, de la rue Capitaine Chamonin à la rue Saint-Martin, pour les travaux qui concernent la caserne Testafochi.
Des sujets, donc, très brûlants, que le Conseil va aborder dans une période particulière sous l'aspect politique, étant très rapprochée des prochaines élections et pendant laquelle les différents partis devront définir les alliances, comme l'a souligné Grimod.
« *Nous sommes presque arrivés à la fin de la législature. Pour que le programme mis en prévision soit réalisé, il faut travailler jusqu'au bout et surtout il faut que la majorité de la Junte communale soit solide et compacte, comme c'est le cas depuis ces cinq dernières années* ».

Denis Falconieri

Michel Martinet : « Comportement grave »

Gressan, la majorité se casse

Température très chaude lors du Conseil communal de Gressan. Le 27 août dernier, la session de l'assemblée communale a été annulée à cause de l'absence du syndic Mirco Imperial, de son adjoint Raffaella Quendoz et d'une bonne partie du Conseil. Présents seulement, en nombre insuffisant pour la continuation des travaux, les assesseurs Remo Grange, Adriano Gorraz et Massimo Fiabane, le président du Conseil Loris Chabod et le groupe d'opposition de l'Union Valdôtaine composé par Loris Joux, Eligio Cunéaz et Michel Martinet. Ce dernier, porte-parole du groupe de l'opposition, a commenté très durement le comportement de la Junte. « *Ce qui s'est produit est très grave.* – a dit Martinet – *Ce genre de comportement de la part du syndic n'est pas respectueux envers les autres Conseillers communaux, mais surtout envers les habitants de Gressan, qui par leur vote ont donné à cette assemblée le mandat de diriger la Commune. Avec ce gendre de comportement - a dit encore Michel Martinet - c'est les principes mêmes de la démocratie qui sont mis en péril. La loi impose au syndic et à son adjoint d'être responsables et d'accomplir de la meilleure des manières possibles le rôle qu'on vient de leur confier. Et cela ne s'est pas produit. Le comportement adopté par les deux principaux membres de la Junte communale est exactement le contraire par rapport à ce que la loi préconise. Et le comportement du syndic est encore plus grave puisqu'il parle de ce moment très difficile comme d'un "accident de parcours". On ne peut pas se moquer des gens de Gressan de cette manière* ».
Les excuses officielles portés au Conseil par les absents parlaient d'une absence cause maladie. Le Conseil communal du 27 août a été renvoyé à mercredi 9 septembre. Mais les conséquences politiques du renvoi de la session précédente n'ont pas manqué : à l'ordre du jour ne figurait pas le projet pour l'aménagement du terrain de football de Gressan, qui avait un coût supérieur au million d'euros, mais surtout l'ancien chef de groupe de la majorité du Conseil Jean-Paul Vittone avait démissionné.
Et sa démission portait la date du 28 août, à savoir le jour qui suivait le Conseil "annulé" pour le manque du numéro légal des Conseillers. « *Il est bien clair, cette fois, que la force de cette majorité* – a dit encore Michel Martinet – *est absente, et qu'il y a un risque fort pour ces derniers mois de législature. Nous croyons que la commune de Gressan, y compris ses habitants, ont le droit d'avoir une classe politique capable de prendre des décisions, même courageuses, pour le bien de la communauté. Et en ce moment, cette classe politique est inexistante* ».

François Domaine

Presentée par l'assesseur Follien jeudi dernier, 24 septembre

Nouvelle route dans la banlieue d'Aoste

Les travaux de réalisation de la nouvelle route dans la banlieue sud d'Aoste débuteront au printemps 2010.
La Junte communale a approuvé le projet d'un bout de route qui reliera la rue du Pont-Suaz à la rue Grand Eyvia : « *Une artère qui permettra de soulager le trafic dans cette zone d'Aoste* – a souligné l'assesseur communal aux travaux publics, Albert Follien, en illustrant le projet – *en créant une liaison plus directe et rapide pour accéder au boulevard Lancieri, qui maintenant est plutôt congestionné* ».
Dans les détails, la nouvelle route partira de la rue Kaolack et arrivera jusqu'à la rue du Pont-Suaz, en passant au sud du parking de l'hypermarché Gros Cidac, à la sortie duquel il y aura un rond-point. La première partie de la route sera munie de trottoirs et d'une piste cyclable, tandis que la deuxième sera plus essentielle, vu que dans cette partie il y aura ensuite des modifications.
L'œuvre, financée avec les fonds de "Aosta Capoluogo", coûtera quatre millions 800 mille euros : deux millions d'euros serviront à l'expropriation des terrains pour cause d'utilité publique, le restant deux millions 800 mille euros seront utilisés pour les travaux.

Reprise des travaux pour le Conseil communal de Sarre

Une séance extraordinaire pour la reprise des travaux du Conseil communal de Sarre : à l'ordre du jour, jeudi 24 septembre, il y avait plusieurs points qui ont été abordés pendant la matinée.
Le syndic, Roberto Vallet, étant présent, ainsi que le nombre requis de Conseillers, a ouvert la session en faisant le point sur l'activité réalisée par la Junte pendant l'été. Après avoir exprimé sa satisfaction pour le succès remporté par les fêtes organisées par la Pro-Loco pendant l'été, le Syndic a pris en examen la question de la pharmacie communale : « *La Junte avait approuvé l'expertise, d'un million 400 mille euros. On a lancé un avis de concours, mais personne n'y a participé et le droit de préemption des personnes qui travaillent maintenant dans la pharmacie n'a pas été utilisé. A présent, nous sommes en train d'attendre les résultats de l'enchère à la baisse, qui expirera le 7 octobre. Le service, au cas où on ne parvienne pas à trouver une solution, sera quand même garanti* ».
Le Conseil a approuvé, ensuite, l'adoption de la proposition du plan communal de classification acoustique : une réglementation qui sera jointe au plan d'urbanisation et qui servira à sauvegarder et à améliorer l'environnement en contrôlant la pollution acoustique. La convention avec la Communauté de montagne Grand-Paradis pour l'utilisation du service de garderie pour les enfants, jusqu'au 31 décembre 2012, a été approuvée également : ayant maintenant 18 places, c'est-à-dire six en plus, la garderie pourra donc réserver des places pour accueillir les enfants qui résident dans la Communauté en participant aux dépenses.
Enfin, en ce qui concerne la prévention sur le territoire, de nouvelles caméras seront placées dans la zone polyvalente, dans l'aire de jeux du Montan et dans le parking de la gare, afin de réduire les actes de vandalisme.

Dimanche dernier les combats à Gressan

Les derniers concours éliminatoires avant la finale de la Croix Noire

Une belle journée ensoleillée a caractérisé le rendez-vous que les reines se sont donné, dimanche 27 septembre dernier, dans l'arène de Gressan. Au total, les vaches qui ont participé aux combats étaient 172 réparties de la façon suivante : 49 en première catégorie, 65 en deuxième et 58 en troisième catégorie. Le concours éliminatoire de Gressan était le premier des trois derniers d'automne et dont les poids des différentes catégories variaient. La limite de la troisième catégorie est passée de 510 à 530 kg, celle de la deuxième de 560 à 580 kg, celle de la première catégorie pour les vaches dépassant les 580 kg. Les poids seront augmentés de 20 kg pour chaque catégorie lors de la finale régionale du 18 octobre.
La reine du poids était « Barletta » de Marco Perraillon de Chambave, avec ses 780 kg.
En première catégorie s'est imposée « Malibù » de Gildo Bonin de Gressan (reine en 1ère cat. à Aymavillles en 2008). En finale « Malibù » a éliminé « Moutsillon » d'Edi Viérin de Charvensod ; se sont classées à la 3ème et 4ème place également « Trionfa » de Roberto Marchetto de Morgex et « Negrò » de Daniele Tiboni également de Morgex.
S'agissant de la deuxième catégorie encore une fois le bosquet reste à Gressan grâce à « Negra » toujours de Gildo Bonin qui a éliminé « Magalì » des Frères Clos de Jovençan.
« Lionne » de Giuliano Bizel de Morgex et « Sheila » de Marco Chentre de Pollein ont obtenu également un billet d'entrée pour la finale du mois d'octobre.
Dans les poids plume victoire pour « Samba » (déjà reine à Brissogne en 2008) d'Enrico Farinet d'Etroubles qui en finale s'est retrouvée face à son homonyme (Samba) appartenant à Carolina Nolly de Châtillon. En demi-finale « Samba » de Farinet avait évincé « Belleville » de Fulvio Chabloz de Gressan, tandis que « Samba » de Nolly avait éliminé « Magneun » de Davide Brunet de Gressan.

Le prochain rendez-vous avec les Batailles de Reines est fixé à dimanche 4 octobre à Nus.

« Malibù » de Gildo Bonin de Gressan, reine en première catégorie

« Negra » de Gildo Bonin de Gressan, reine en deuxième catégorie

« Samba » d'Enrico Farinet d'Etroubles, reine en troisième catégorie

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin

annonce le décès de

Monsieur
Pierino Aldo OCENASEK
âgé de 82 ans

La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin participe au chagrin de la famille et présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Maria, à sa fille Carla avec Riccardo et à sa petite-fille adorée Alessandra, à sa sœur Alice, à son beau-frère Gianni, à l'affectionnée Gina, à sa filleule Margherita, ainsi qu'à tous ses autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Pontey

annonce le décès de

Monsieur
Ernesto RIVIERA
âgé de 83 ans

La communauté unioniste de Pontey présente ses condoléances émues à la famille de l'ancien membre de notre section et, en particulier, à son fil Marcel, vice-président de notre section.

Sports populaires vers les phases finales

Les championnats d'automne de Tsan, Fiolet et Rebatta s'achèveront bientôt. Côté Tsan, on jouera dimanche prochain, 4 octobre, la dernière journée de la saison régulière. Le Fiolet débutera avec les demi-finales, tandis que pour la Rebatta c'est déjà le moment d'assigner les titres.
On commence avec cette dernière discipline : la finale se jouera entre Jovençan et Doues, qui dimanche dernier ont éliminé respectivement Valpelline et Charvensod. En deuxième division – composée par trois équipes seulement – finale entre Doues B et Gressan, avec Doues A éliminée.
Pour le Fiolet – catégorie B – demi-finales parmi les quatre équipes qui ont joué la saison régulière : l'équipe de Saint-Christophe d'Ezio Marguerettaz rencontrera celle de Valpelline, alors que de l'autre côté du tableau, on assistera au derby entre les deux formations de Morgex. Encore une de la saison régulière, qui se terminera sans finale : cinq formations en jeu, trois journées déjà jouées et une qui doit encore débuter. Saint-Oyen, Sarre et Arpuilles peuvent encore gagner, alors qu'Avise et Allein sont hors-jeu.

Concernant le Tsan, dernier tour de saison régulière sans problèmes pour Verrayes I et Challand-Saint-Anselme I, qui se sont déjà qualifiées pour les demi-finales. Dans la poule A, le match entre Chambave I et Montjovet I – les deux ont six points au classement – sera une sorte de quart de finale pour le passage au tour successif. Même discours pour la poule B, puisque Verrayes II et Brisma s'affronteront pour une place en demi-finale.

Valgrisenche, les chèvres protagonistes

Dimanche 27 septembre dernier, à Valgrisenche, a eu lieu le 6ème concours éliminatoire des Batailles de Chèvres. Ont participé au Concours 33 éleveurs et les chèvres inscrites étaient au total 128.
La finale régionale du Concours aura lieu dimanche 11 novembre à Perloz.
La chèvre la plus lourde était Briganda, avec ses 86 kg, de Gilles et Didier Meccheri de Champdepraz.
Dans la première catégorie, concernant les chèvres ayant un poids supérieur à 68 kg les chèvres étaient au total 21 et le bosquet a été remporté par Coco d'Erminia Cuaz de Doues qui en finale a battu Magneun de Henry Vuillermin de Brusson. Coulisse d'Erminia Cuaz de Doues, Bandit d'Alex Chamois de Nus, Marmotta de Gilles et Didier Meccheri de Champdepraz, Gitane de Daniel Chabod de Fénis se sont également classifiées.
Pour ce qui est de la deuxième catégorie, les chèvres étaient au total 44 et avaient un poids compris entre 60 et 67 kg.
Succès pour Birba d'Ido Bérard de Villeneuve qui en finale a éliminé Canella de Giulio Crétier de Montjovet.
Ont également remporté la 3/4 place Moretta d'Ego Rosset d'Ollomont, Monella de William Bosonin de Donnas et la 5/6 place Tarzan de Mirko Rollandoz d'Introd et India de Renato Challancin d'Arnad.
Concernant les chèvres de la troisième catégorie ayant un poids égal ou inférieur à 59 kg, celles qui se sont battues étaient en tout 22 et c'est Majorette de Henry Vuillermin de Brusson qui a remporté la victoire.
A la suite du classement, respectivement Mora d'Ido Bérard de Villeneuve, Furia de Cristina Cornaz de Sarre, Perla d'Ido Bérard, Suky de Michel Notari de Valgrisenche et Tzardon d'Egidio Duguet d'Issogne.
Des « Bimes » il y en avait au total 41. Voilà le classement : 1ère place pour Rosa de Giulio Crétier de Montjovet, 2ème Farouk de William Bosonin de Donnas, 3ème Iena toujours de Giulio Crétier, 4ème place pour Serena de Giulio Malcuit de Challand-St-Anselme, 5ème Belva toujours de Giulio Malcuit, 6ème Cariba de Renato Challancin d'Arnad, et 7ème et 8ème place pour Ginger et Carnaval toutes les deux appartenant à Egidio Duguet d'Issogne.

Le prochain rendez-vous avec les Batailles de Chèvres est fixé à dimanche 4 octobre prochain, dans la commune de Verrayes.